

**Extrait N° 14 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du 17 SEPTEMBRE 2010**

**L'an deux mil dix, le dix sept septembre** à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **9 septembre 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,

**Présents :** M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel\* - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - M. GRONDIN Jacki

**Absent :** Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande.

**Procuration :** Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à M. MONDON René - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- M. DENNEMONT Jean Daniel est arrivé à la séance à **18h20**.

& &  
&

**AFFAIRE N° 14 / Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable  
- Approbation des plans de financement définitifs**

Par délibérations n° 9 et 10 du 5 mars 2010, le conseil municipal a approuvé le lancement des opérations de mise à jour des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées ainsi que les plans de financement sur le Programme Opérationnel Européen 2007-2013.

.../...

L'instruction des dossiers de demande de financement a permis d'identifier les partenaires pour les contreparties nationales.

En conséquence, il convient de valider les financements définitifs, soit :

▪ **Schéma directeur d'alimentation en eau potable :**

**Montant :** **41 474.65 € HT**

Financement

• Union Européenne (FEDER)	33 %	13 686.63 €
• Département (contrepartie nationale)	22 %	9 124.42 €
• Commune	45 %	18 663.60 €

▪ **Schéma directeur d'assainissement des eaux usées :**

**Montant :** **41 474.65 € HT**

Financement

• Union Européenne (FEDER)	33 %	13 686.63 €
• Office de l'eau (contrepartie nationale)	22 %	9 124.42 €
• Commune	45 %	18 663.60 €

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les plans de financements définitifs des opérations « **Schéma directeur d'alimentation en eau potable** » et « **Schéma directeur d'assainissement des eaux usées** », tels que présentés ci-dessus.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**